



Traité Chvouot

Michna 3 - Chapitre 2

נִטְמָא בְּעֶזְרָה,
בְּעֵלְמָה מִמֶּנּוּ טְמֵאָה, וְזָכוֹר לְמִקְדָּשׁ;
בְּעֵלָם מִמֶּנּוּ מִקְדָּשׁ, וְזָכוֹר לְטְמֵאָה;
בְּעֵלָם מִמֶּנּוּ זֶה לָזֶה,
הַשְׁתַּתָּוָה, שְׂשֻׁהָ בְּכֵדֵי הַשְׁתַּתָּוִיָּה,
בָּא לוֹ בְּאַרְכָּה, תִּיב,
וּבְקֶצֶרָה, פָּטוֹר.
זוֹ הִיא מִצְוֹת עֲשֵׂה שְׁבִמִּקְדָּשׁ,
שְׂאִין תִּיבִין עָלֶיהָ.

Si après être devenu impur dans l'enceinte du Temple, il oublie cet état d'impureté, mais se souvient de la sainteté du lieu, ou s'il oublie cette sainteté, mais se souvient de son impureté, ou si l'un et l'autre lui échappent, s'il fait une gémulation, ou s'il n'y séjourne que le temps nécessaire à cet effet, s'il a suivi le long chemin pour quitter le Temple, il est coupable ; s'il a suivi la voie la plus courte, il n'est pas coupable. C'est là un précepte affirmatif à l'égard du Temple, qui n'entraîne pas l'obligation d'offrir le sacrifice du taureau.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions